



## Vente maison avec un sinistre en cours

-----  
Par Sibott

Bonjour,

Avec ma femme nous avons acheté une maison en 2022. Les fortes pluies de cette année ont entraîné un glissement du gravier où est posé la fosse sceptique, ce qui fait qu'elle a vrillé.

Après passage de l'expert et de l'artisan l'ayant posé, il apparaît que les bases conseillées pour la pose de cette fosse n'ont pas été respectées. La fosse ayant été posée en 2019, la décennale de l'artisan s'applique. Cependant, suite à de nouveaux projets professionnels, ma femme et moi, voulons déménager dans une autre région en début d'année prochaine.

Le dossier étant en cours et ne sachant pas combien de temps cela peut prendre. Est-il possible de vendre la maison pendant que le dossier est ouvert ? Sachant que l'expert a validé, avec l'artisan poseur, les dégâts et a écrit le rapport à notre assurance (c'était sa deuxième visite).

N'hésitez pas si vous avez besoin de plus de détails !

En vous remerciant.

-----  
Par isernon

bonjour,

votre projet est possible, mais il va falloir trouver un acquéreur qui accepte d'acheter dans ces conditions, vous devez sans doute baisser votre prix de vente et surtout bétonner votre acte de vente pour que votre acquéreur ne puisse pas contester son achat.

salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Tout se vend. Votre notaire doit vous conseiller sur les clauses déclaratives à inclure dans l'acte de vente. Vous devrez aussi prévenir l'assurance DO et mettre en place une subrogation de l'assurance.